

QUI SOMMES-NOUS EN LIGNE ?

« Je suis ce que je montre II – Le selfie »

Séance n° 10

2 x 30 minutes

Contexte de la séance

Après avoir travaillé sur les avatars en tant que représentation imagée et sur la notion de profil, les élèves investissent un genre de représentation plus particulier : le Selfie.

Objectif de la séance

Explorer le genre du selfie : sa spécificité technique et le sens de son usage.

Acquis d'apprentissage

Au terme de la séance, l'élève sera capable :

- D'identifier un genre médiatique : le Selfie.
- De discuter des effets d'une production médiatique spécifique

Matériel nécessaire

- Des exemples de portraits tirés du web dont des selfies.
- Tablettes

Déroulement

En guise de préparation, l'enseignant rassemble une vingtaine de portraits photographiques divers, dont une dizaine de selfies.

II. Identifier le genre du selfie

Il les présente ensuite aux élèves et leur demande, quels sont, d'après eux, les selfies parmi ces portraits.

Quelle est leur spécificité ? A quoi cela peut-il servir ?

Ensuite il lance un débat : Quels sont les selfies qui font le « buzz », c'est-à-dire remportent du succès, et pourquoi ? A partir du débat, le groupe identifie alors des genres de selfies et les note au tableau (anonymes, célèbres, ratés, ridicules, dérangeants, vacances, vie quotidienne, seul, en groupe, etc.) Si il y a un accès à Internet en classe, une illustration est recherchée pour chaque catégorie.

(Activité à la maison – Réaliser un Selfie)

II. Comprendre le sens du selfie

L'enseignant rassemble les différents selfies postés au sein du cahier de correspondance, et les complète avec ceux tirées du WEB lors de l'activité précédente.

Et une discussion est engagée en grand groupe :

Pourquoi avoir choisi tel arrière-plan ? Quel type de message est véhiculé ? Quels sentiments semblent passer à travers ce selfie ?

Il leur demande ensuite ce qui contribue à faire du selfie un selfie « réussi ». Quelles sont les choses à éviter pour ne pas réaliser un selfie de mauvais goût ? Etablir les 5 règles d'or.

Piste d'évaluation

L'enfant est capable d'identifier une photographie qui est prise par le sujet lui-même (Le Selfie)

Suggestion d'indicateur : Il classe les photographies selon qu'elles sont des selfies ou non.



Une activité de production de Selfie peut également avoir lieu dans la classe à partir de l'instruction suivante par exemple : concevez des selfies, dans l'école, délivrant un message à propos de celle-ci.

Quels choix ont-ils opérés ?



Pour davantage d'information sur le genre du selfie : <https://media-animation.be/Selfies-tous-pour-moi-et-moi-pour.html>

Le droit à l'image ça s'apprend dès 6 ans : <https://app-enfant.fr/droit-a-l-image-enfant-reseaux-sociaux/>